

## Les Patrimoniaires

### Immobilier d'entreprise

**Mardi 31 mars 2026 à Paris ou en classe virtuelle**

- **Programme :**

8h30 : accueil des participants

9h00 : début des interventions

#### **PROJET IMMOBILIER : QUELS SONT LES POINTS DE VIGILANCE ?**

- Audit du bien (mono ou copropriété) et Audit des comptes de copropriété
- Analyse de la destination du local (conforme avec l'activité)
- Étude de marché à partir des données du client
- Les points d'attention sur l'accompagnement du client
- Choisir : bail ou acquisition ?

#### **OU LOGER L'IMMOBILIER ?**

- Société translucide ou IS ?
- Dans le patrimoine privé ou professionnel du dirigeant ?

#### **QUELLE FORME SOCIALE CHOISIR ?**

- Quelle forme sociale et quels éléments à mettre dans les statuts
- Comment sécuriser l'immobilier ?
- Pacte d'associé

12h45- 14h00 : cocktail déjeunatoire

#### **TVA DE L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE : QUELS ENJEUX ?**

- Traitement de la TVA d'acquisition
- La gestion de la TVA pendant la phase d'exploitation de l'immeuble
- Les conséquences de la cession

#### **OPERATIONS EN COURS DE DETENTION : QUELS IMPACTS ?**

- Entrée / Sortie d'un associé : solutions et anticipations
- Pourquoi un refinancement et comment ?
- Termes de conventions (bail à construction, démembrement) : impacts et solutions

18h00 : fin de journée

- **Intervenants :**

**Roxanne SCHMID**

Avocate, Num & Lex

**Julien PATRY**

Expert-comptable et Commissaire aux comptes, Num & Lex

**Clément DORNIER**

Expert-comptable, Associé Gérant Inovis by Caelis, Formateur à l'Aurep

**William ALTID**

Président coop&corp, Formateur à l'Aurep

**Hélène PAERELS**

Avocate, Formatrice à l'Aurep

**Florent BELON**

Responsable expertise ingénierie patrimoniale, Olifan Group

- **Objectifs de la formation :**

- Pouvoir analyser un bien immobilier, en vérifiant sa conformité et savoir s'il est préférable de l'acheter ou de le louer, selon l'activité économique envisagée
- Être en capacité de conseiller son client dirigeant sur la meilleure option de détention
- Savoir appliquer les règles essentielles de TVA et de structuration des opérations pour sécuriser la gestion et la transmission du patrimoine immobilier sur le long terme.

- **Public :**

- Expert-comptable
- Notaire
- Conseiller en gestion de patrimoine
- Dirigeant
- Conseiller financier
- Ingénieur patrimonial
- Avocat
- Juriste d'entreprise

- **Informations pratiques :**

- **Mardi 31 mars 2026 à Paris**, de 9h00 à 18h00

En présentiel, à l'Hôtel de Poulpry - Maison des polytechniciens, 12 rue de Poitiers - 75007  
Paris – 7500 Paris  
Ou en classe virtuelle

- Tarif : **930 € HT** (soit 1116 € TTC)

- **Pas de pré-requis**

- **Méthodes pédagogiques :**
  - Pédagogie participative avec débats entre les intervenants et des temps de questions réponses sur chacun des thèmes abordés
  - Illustrations pratiques
- **Livrable :** le support de formation sera disponible en téléchargement sur la plateforme de formation et également distribué en version imprimée le jour de la formation.
- **Modalités d'évaluation :**
  - Questionnaire de connaissances initiales en amont de la formation
  - Questionnaire d'évaluation des acquis à l'issue de la formation
  - Questionnaire de satisfaction de la formation